Xavier Givelet
Administrateur civil,
Ancien conseiller pour les affaires internationales à la DATAR,
France
xavier.givelet@gmail.com

UNE NOUVELLE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'expression «aménagement du territoire» ne se traduit pas en anglais. Ni dans aucune autre langue. Le terme de «Spatial planning» utilisé pour les traductions officielles n'est en fait compris chez nos partenaires européens qu'au sens des documents d'urbanisme et de cartographie. A l'OCDE, le comité où l'on parle des territoires est le «Territorial Development Policy Committee[1]» et en Union Européenne l'objectif annoncé est la «Territorial Cohesion».

L'aménagement du territoire est en effet un concept bien français. Il n'a pas été inventé par Jean-François Gravier dans son ouvrage «Paris et le désert français » publié en 1947, car il s'agit d'une tradition bien plus ancrée dans notre culture, illustrée notamment par Colbert puis au cours de la révolution industrielle[2], et formalisé dès le début des années cinquante, notamment par le ministre Claudius Petit pour qui *«L'aménagement du territoire, c'est la recherche dans le cadre géographique de la France d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et de l'activité économique[3].»*

C'est bien pour cela que, jusqu'à une date récente, une cinquantaine de délégations provenant de tous les continents du monde venaient chaque année visiter la DATAR et que ses experts étaient invités à intervenir devant l'école de hauts fonctionnaires chinois de Shanghai[4], devant l'agence de développement des territoires de Colombie[5], ou encore pour mettre en place les administrations de gestion des fonds structurels européens de Pologne et de Hongrie au moment de leur adhésion à l'UE.

---

[1] Comité des politiques de développement territorial.
[2] Voir à ce sujet l'article de M.G. Dessus dans la revue «Economie rurale», 1953, vol 16, p. 3 à 8.
[3] «Pour un plan national d'aménagement du territoire», document présenté en conseil des ministres en février 1950 par Claudius Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme.
[4] CELAP: China Executive Leadership Administration of Pudong.
[5] FONADE (Fondo financiero de Proyectos de Desarollo) devant lequel des experts de la DATAR sont intervenus pour la mise au point des « contratos plan » qui ont été repris dans la négociation avec les FARC.